Voyez loin avec la BCF

Planification patrimoniale

Pour les personnes prévoyantes

Vous envisagez des changements importants qui modifieront votre situation patrimoniale : une réorientation professionnelle, un départ anticipé à la retraite, l'achat ou la vente d'un bien immobilier, un héritage. La BCF vous propose une analyse globale de votre situation qui englobe vos revenus et votre patrimoine.

Pour anticiper et agir au plus juste

Les spécialistes de la planification patrimoniale vous donnent des conseils avisés qui prennent en compte les événements essentiels qui peuvent survenir dans votre vie. Ils vous aident à anticiper les incidences financières et à les intégrer dans votre planification patrimoniale. Ils vous permettent d'élaborer une stratégie pour concrétiser vos objectifs personnels et garantir en tout temps votre indépendance financière. Ils démontrent l'importance d'échelonner le retrait de votre prévoyance.

Vos avantages

- Vue d'ensemble claire de toutes vos valeurs patrimoniales
- Premier entretien sans frais et sans engagement
- Examen de votre situation en vue d'une optimisation fiscale
- Analyse de prévoyance, par exemple en vue d'une retraite anticipée

Tarif

Tarif horaire	CHF 250.- (hors TVA)

Etat au 1er avril 2024

Banque Cantonale de Fribourg

simplement ouvert

La planification patrimoniale

Le but de la planification patrimoniale est de vous proposer des solutions afin de préserver au mieux votre niveau de vie à la retraite. C'est un processus qui débute par l'analyse de votre situation actuelle en tenant compte des domaines suivants :

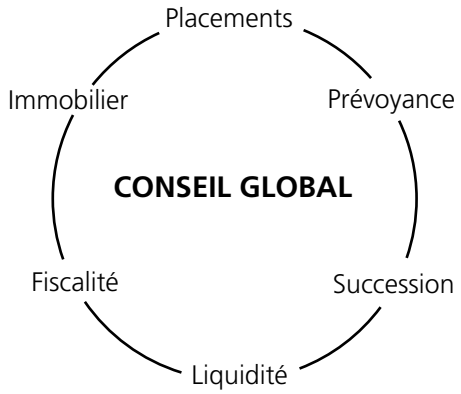

Sur cette base, une planification patrimoniale sera établie conformément à vos besoins et objectifs. Comme l'avenir se prépare mais ne se prévoit pas, les adaptations et la réalisation seront réexaminées en collaboration avec votre conseillère ou conseiller.

Vos questions méritent réponses

- Rente ou capital de ma caisse de pension, que choisir ?
- Comment préserver mon niveau de vie actuel à la retraite ?
- Dois-je encore amortir ma dette hypothécaire ?
- Puis-je financer une retraite anticipée ?
- Comment réduire mes impôts ?
- ~~Que puis-je léguer à mes héritiers ?~~
- Quels avantages d'échelonner le retrait de ma prévoyance ?
- Quel montant ai-je besoin pour assurer mon indépendance financière ?
- Que puis-je léguer à mes héritiers ?
- Dans quelle(s) stratégie(s) dois-je investir ces différents montants ?

Chacune de ces questions touche des domaines spécifiques. La planification patrimoniale rend attentif aux risques et présente les meilleures solutions possibles pour la retraite.

Vos avantages

- Vous bénéficiez d'une planification patrimoniale neutre (libre choix des produits)
- Vous recevez un document complet contenant l'analyse de votre situation ainsi que des recommandations
- Vous gardez la maîtrise de votre stratégie financière
- Vous organisez la mise en œuvre de votre plan financier

Notre démarche d'accompagnement

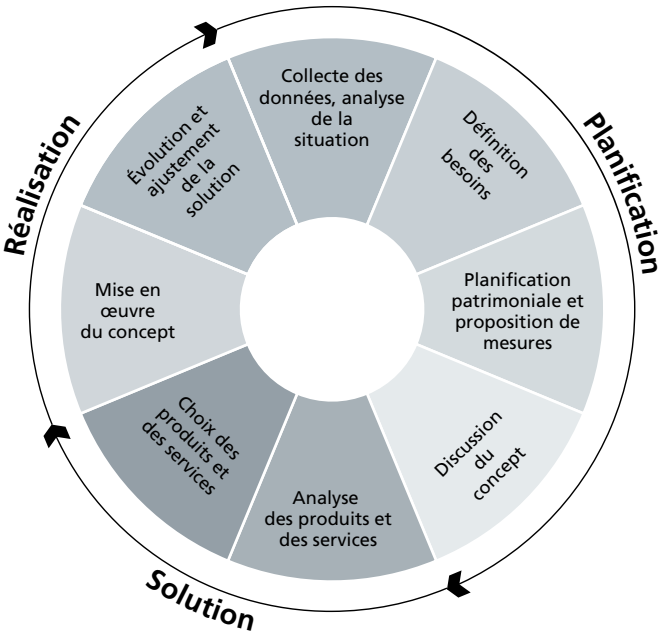

Banque Cantonale
de Fribourg

simplement ouvert

Etat au 1er avril 2024